

A l'ouverture de la séance du 13 avril 2026, 32 membres sont présents ou représentés (37 membres en exercice, 22 membres présents et 10 membres représentés).

1. Procès-verbal du 06 octobre 2025

Le procès-verbal du 06 octobre 2025 est approuvé, avec la modification apportée en séance.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix POUR.

2. Porteurs de projet des futures ED

Les binômes retenus comme porteurs de projet des futures Ecoles Doctorales de l'Université d'Angers sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Françoise GROLLEAU
Présidente
de l'Université d'Angers

Signé le 20 avril 2026